

ARRETE N°22-2026

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME Laetitia GUILLOUD-COLLIAT, DIRECTRICE DU  
LABORATOIRE CENTRE D'ETUDES SUR LA SECURITE INTERNATIONALE ET LES COOPERATIONS  
EUROPEENNES (CESICE)

*Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,*

*Vu le code de l'éducation, notamment son article D741-9,*

*Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 20,*

*Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique modifié,*

*Vu l'arrêté n° ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO aux fonctions de Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,*

*Vu l'arrêté du 23 novembre 2018 portant modification du recueil des normes comptables applicables aux organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

*Vu le règlement intérieur de l'IEP de Grenoble,*

*Vu l'arrêté n°02-2026 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien Le Gal, directeur du laboratoire centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE)*

ARRETE

**Article 1er :** L'arrêté n°02-2026 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien Le Gal, directeur du laboratoire centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE) est abrogé.

**Article 2 :** Délégation de signature est donnée à Madame Laetitia GUILLOUD-COLLIAT, Directrice du laboratoire Cesice, à effet de signer, au nom du Directeur de l'IEP de Grenoble, les actes de fonctionnement relatifs au Laboratoire « Cesice », énumérés ci-après :

-Les autorisations d'utilisation de véhicules personnels pour les besoins du service conformément à la réglementation concernant les agents de l'Etat affectés dans la structure de recherche ainsi que les enseignants affectés dans une autre université dont la prise en charge des frais de déplacement est assurée par la structure de recherche ;

-Les conventions des stagiaires du laboratoire ;

-Tous les ordres de mission relatifs aux opérations de dépenses de l'unité budgétaire attribuée au laboratoire Cesice, identifiée dans la structure budgétaire de l'IEP

-les certificats de services fait des dépenses relevant du périmètre du laboratoire

**Article 2 :** A compter de la notification du présent arrêté et pour la durée exclusive de la présente délégation, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Laetitia GUILLOUD-COLLIAT, délégation de signature est donnée à Madame Delphine DESCHAUX-DUTARD, Maître de conférences, à effet de signer, au nom du Directeur de l'IEP de Grenoble, les actes listés à l'article 2.

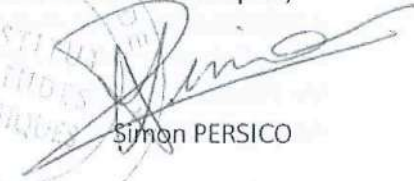
Article 3 : A compter de la notification du présent arrêté et pour la durée exclusive de la présente délégation, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Laetitia GUILLOUD-COLLIAT et de Madame Delphine DESCHAUX-Dutard, délégation de signature est donnée à Madame Judith SHANAHAN, Responsable administrative et financière, à effet de signer au nom du Directeur de l'IEP de Grenoble les actes listés à l'article 2.

Article 4 : Le présent arrêté prend effet à compter de l'accomplissement des formalités nécessaires à son caractère exécutoire et ce jusqu'à révocation expressément notifiée au délégataire et au plus tard, à la fin des missions du délégant ou du délégataire.

Article 5 : Le présent arrêté est publié par voie d'affichage et notifié aux intéressés.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 1<sup>er</sup> avril 2026,

Le délégant,  
Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques,



Simon PERSICO

*Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble par courrier adressé au greffe du tribunal (Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex), ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Vu et pris connaissance le :

La délégataire,

Madame Laetitia GUILLOUD-COLLIAT

Directrice du laboratoire CESICE

14.04.2024



Vu et pris connaissance le : 09/04/2026

La subdélégataire,

Judith SHANAHAN

Responsable administrative et financière du CESICE

Judith SHANAHAN  
Responsable administrative du CESICE

Vu et pris connaissance le :

La subdélégataire,

Delphine DESCHAUX-DUTARD

Maître de conférences

15/04/2026

